

Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale SPIM - 28 janvier 2015 à 14h00

Membres et invités présents :

El-Bay BOURENNANE	LE2I
Nicolas BROCHARD	représentant doctorants LE2I
Pauline BUTAUD	représentante doctorants FEMTO-ST (MEC'APPLI)
Sophie CHAUVEAU	directeur adjoint ED SPIM
Cédric DECROCCQ	représentant doctorants FEMTO-ST (ENERGIE)
Bernard DULMET	FEMTO-ST / Temps-Fréquence
Sébastien EUPHRASIE	FEMTO-ST / MN2S
Stéphane FONTAINE	Directeur DRIVE
Michaël GAUTHIER	FEMTO-ST / AS2M
Olga KOUCHNARENKO	FEMTO-ST / DISC
Cécile LANGLADE	IRTES
Eric LANTZ	FEMTO-ST / OPTIQUE
Elodie LECHARTIER	représentante doctorants FEMTO-ST (AS2M)
Philippe LUTZ	directeur ED SPIM
Patrick MARQUIÉ	LE2I
Michel MOLIERE	Général Electric
Guy MONTEIL	FEMTO-ST / MEC'APPLI
Dounia RADI	secrétariat de direction ED SPIM (UB)
Martinette SAVONNET	LE2I
Alexandrine VIEILLARD	assistante de direction ED SPIM

ORDRE DU JOUR

- 1) **Candidature au poste de directeur adjoint UB**
- 2) **Bilan de l'activité 2013-2014 : inscriptions 2014-2015, soutenances, analyse**
- 3) **Financements des thèses des doctorants étrangers – Problèmes des cotutelles**
- 4) **Processus et concours de recrutement pour 2015**
- 5) **Point sur les formations**
- 6) **Divers : auditions des doctorants en 2^e année de thèse**

Directeur adjoint – Université de Bourgogne

Le directeur de l'ED rappelle qu'il est important que chaque établissement soit représenté au sein de l'ED.

Suite au départ d'Olivier LALIGANT, un appel à candidature a été fait au niveau des professeurs des laboratoires LE2I et DRIVE :

- Deux candidatures initiales ont été déposées au mois de décembre 2014
- Après discussion avec les directeurs des 2 laboratoires et la présidence de l'UB, un candidat s'est maintenu : El-Bay BOURENNANE.

Monsieur BOURENNANE a exposé ses motivations et présenté son parcours professionnel aux membres du conseil. **Sa candidature reçoit un avis favorable (13 voix – 3 abstentions).**

Cet avis va être communiqué à la présidence de l'UB.

La nomination sera effectuée par le président de l'UB.

Le conseil de l'ED a souhaité des informations sur les disparités de fonctionnement actuelles entre les établissements. Un point a été fait sur la situation actuelle : bureau doctoral, bureau des doctorants, mission doctorale, secrétariat d'ED, bureau de la recherche.

La COMUE prévoit la constitution d'un collège doctoral. Le directeur de l'ED SPIM exprime son souhait d'un pilotage scientifique de ce collège, dans lequel se trouveraient les écoles doctorales avec quelques moyens. **Les écoles doctorales s'appuyant sur plusieurs établissements, le besoin d'un secrétariat de direction de l'ED trans-établissement, donc attaché à la COMUE, s'appuyant sur les services des établissements est un souhait.**

Bilan de l'activité

I. Inscriptions 2014-2015 : (à la date du 26/01/2015)

399 dont **97 primo-entrants** (108 inscrits en 2^e année, 123 en 3^e année, 64 en 4^e année, 5 en 5^e année et 2 en 6^e année).

2014-2015	Ré-inscriptions	Primo-entrants	TOTAL
UFC (FEMTO-ST + Nanomedecine) <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;"> FEMTO-ST = 204 Nanomédecine = 3 </div> Inscrits : En cours : TOTAL :	154 4 <i>(158)</i>	48 1 <i>(49)</i>	202 5 <i>(207)</i>
UTBM (IRTES + OPERA + FEMTO-ST) <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;"> IRTES = 94 OPERA = 11 FEMTO-ST = 6 </div> Inscrits : En cours : TOTAL :	77 7 <i>(84)</i>	23 4 <i>(27)</i>	100 11 <i>(111)</i>
UB (LE2I + DRIVE) <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;"> LE2I = 88 DRIVE = 14 </div> Inscrits : En cours : TOTAL :	71 2 <i>(73)</i>	26 1 <i>(27)</i>	97 3 <i>(102)</i>
	302 <i>(315)</i>	97 <i>(103)</i>	399 <i>(418)</i>

Le nombre de doctorants inscrits à l'ED SPIM (**418 en comptabilisant les inscriptions en cours**) est stable par rapport aux années précédentes et la répartition entre les 3 établissements de rattachement reste identique. La moitié des inscrits à l'UFC (essentiellement le laboratoire FEMTO), les 2 autres quarts sont répartis entre l'UB et l'UTBM.

II. Thèses soutenues en 2014.

La durée des thèses doit le plus possible s'approcher des 36 mois, notamment pour éviter le problème du financement au-delà de 3 ans (contrats doctoraux, CIFRE...) et rester dans la norme nationale du domaine SPI.

	Nbre soutenances	Durée moy année	Durée moy mois
UB	18	3,25	39
UFC	60	3,58	43
UTBM	26	3,75	45
Total ED	104	3,52	42,5

On constate un flux relativement important de thèses, dont la durée moyenne reste à parfaire au regard des moyennes nationales des autres écoles du domaine SPI. Il est à noter que certains doctorants bénéficient d'un financement sur 42 mois de la part de leur gouvernement, ce qui explique que leurs thèses soient effectuées sur des durées supérieures à 36 mois.

Dérogations >3 ans	4	5	6	8
UB (*)	17		1	
UFC (**)	27	6		
UTBM (***)	21			
Total ED	65	6	1	

(*) hors réinscriptions avec soutenances en 2014

(**) dont 2 thèses soutenues en 2014

(***) dont 1 thèse soutenues en 2014

Les **engagements pris** au moment des réinscriptions en 4^e année (et plus) **doivent être respectés**. Les directeurs de thèse doivent être en particulier sensibilisés sur l'aspect du financement des doctorants arrivant en fin de 3^e année ; à l'identique de l'année dernière, un courrier leur sera adressé ainsi qu'aux doctorants. Certains évoquent **la problématique des publications** difficiles à réaliser avant la soutenance (cas des thèses en CIFRE ou effectuées dans les PME et protégées par le secret industriel) ; ce facteur devra être vérifié lors des auditions de 2^e année.

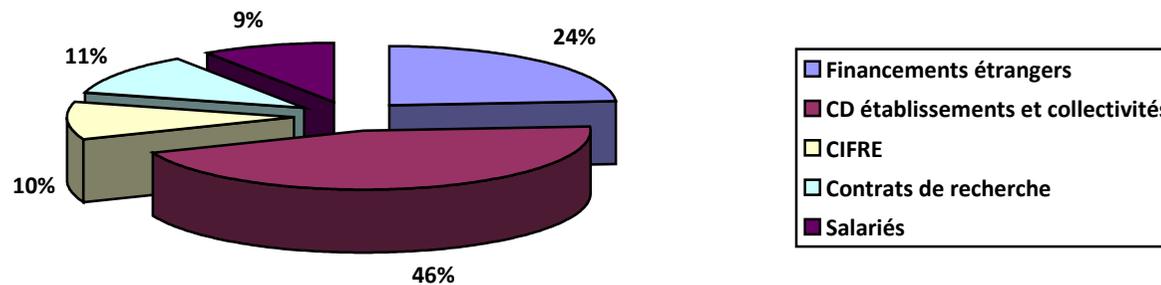
III. Diplômes et financements des primo-entrants.

Diplômes sources	Master France	Ingén. UTBM	Ingén. ENSMM	Ingén. ESIREM	Ingén. France	Etrangers admis en équiv.
UB	14			1	1 DESS	10
UFC (*)	21		6	1	4	16
UTBM (**)	6	5				9
	41	5	6	2	5	35
(*) Dont 2 master Europe (**) Dont 1 master Europe						

On note une nette progression de l'arrivée de jeunes ingénieurs « locaux ».

Toute (ré)inscription à l'ED SPIM est conditionnée par l'assurance d'un financement ; il est cependant toléré une absence de financement lorsqu'il existe un engagement à soutenir jusqu'en février d'une année universitaire (le temps restant étant consacré à la rédaction du mémoire).

Source de financement	Etablissement		Collectivités		ANR Europe	Contrats de recherche		CIFRE	Salariés en France	Salariés à l'étranger	Allocations étrangères et BGF	Autres	OBSERVATIONS	TOTAL
	Contrat doctoral	CD Co-finance.	Contrat doctoral	Co-finance.		Etablissement	Entreprises							
Laboratoires														
AS2M	2	1	1	2						1				7
DISC	1		1			1		1		2	4			10
ENERGIE	1		1	1				1						4
MEC'APPLI	1		1	2		2	1	1			2			10
MN2S	3		1	2	1									7
OPTIQUE	2	1	3	1							1			8
TF	2											1*	* Cotutelle CNRS/INRIM Italie	2
Nanomédecine														0
LE2I	2		2			2		1	4		6			17
DRIVE	1							4	1		2	1		9
LERMPS	1						3				4			8
M3M	2		2											4
SET	2		1					2			2			7
OPERA							1			1	2	1*	* bourse Tunisie + fonds UTBM	4
TOTAL	20	2	13	8	1	5	5	10	5	4	23	1		97



Rappel : pour les doctorants exerçant une activité salariée (en France ou à l'étranger), un engagement co-signé sur le déroulement de la thèse et la compatibilité avec l'activité doit être fourni lors de la 1^{re} inscription (un minimum de 20 heures hebdo. doivent pouvoir être consacrées au travail de recherche).

Remarques formulées :

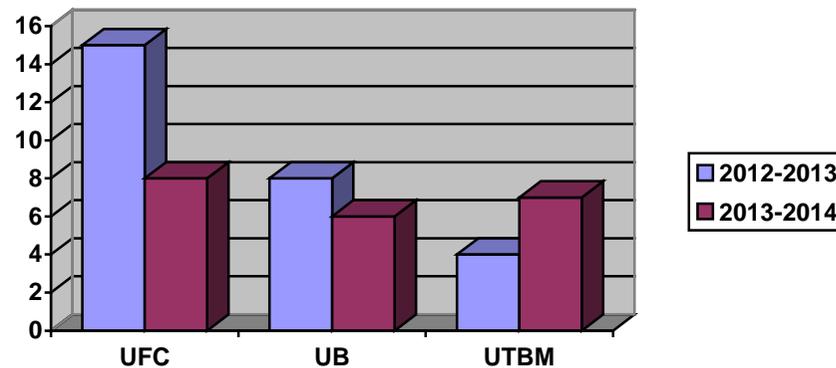
- Les établissements doivent afficher les relations avec l'entreprise comme un axe prioritaire ; les laboratoires peuvent être confrontés à la problématique de la propriété industrielle, qui doit faire l'objet d'une négociation entre les partenaires.
- Obtenir une convention CIFRE avec une entreprise peut conduire à une restriction en termes d'attribution de contrat doctoral par l'établissement support : le travail de relations avec les industriels ne doit pas être un obstacle au soutien par l'établissement.
- **L'ED affirme son soutien à des thèses en lien avec les entreprises.**
- **Le taux de CIFRE à l'ED SPIM est très en retrait de ce que l'on trouve au niveau national pour le secteur SPI (le réseau REDOC SPI affiche ces taux). Il est nécessaire d'en trouver les causes et surtout de déterminer s'il y a des freins à l'établissement des CIFRE ou des conventions d'accompagnement. Certains membres de la commission soulignent la difficulté à contractualiser avec les entreprises souvent du fait des exigences de leur établissement. Le directeur de l'ED souhaite la mise en place d'un cadre pour accompagner les demandes CIFRE.**

IV. Arrêts de thèse.

21 arrêts sont recensés, contre 28 à la même période pour l'année 2013-2014.

Si les abandons et démissions sont majoritaires, il demeure inacceptable qu'un directeur de thèse n'ait plus de contact avec son doctorant et soit dans l'incapacité d'expliquer la (ou les) raison(s) d'une non réinscription (surtout à partir de la 3^e année).

Il demeure trop de situations « incertaines » : l'ED SPIM et le laboratoire d'accueil doivent avoir connaissance des situations problématiques. L'absence d'un doctorant doit être prise en charge rapidement ; la mise en place d'un **processus de suivi** doit permettre de détecter les doctorants en difficultés (questionnaire de fin de 1^{re} année qui sera mis en place cette année et auditions de 2^e année).



V. Cotutelles

9 nouvelles cotutelles ont été signées (ou sont en cours de signature) depuis le cycle 2013-2014, ce qui porte à **59 le nombre de doctorants inscrits en cotutelle**. La majorité d'entre elles sont signées avec des universités d'Afrique du Nord (50 %).

Il est rappelé qu'une cotutelle doit correspondre à une **réelle collaboration** ayant un **but d'échange scientifique** ; il s'agit d'un **contrat entre 2 établissements**, porté par un doctorant et encadré par des directeurs de thèse désignés pour chacun des établissements

Les règles concernant l'établissement des cotutelles ont été décidées en 2014 :

- Nécessité de **respecter les règles de financement**, décidées par le conseil de l'ED SPIM ; elles doivent clairement **apparaître dans la convention**. **L'inscription ne sera réalisée que si les conditions de financement sont respectées.**
- Le directeur de département (et/ou laboratoire de recherche) doit émettre un avis sur la **pertinence** de la cotutelle. Cet avis sera joint à la **convention qui doit lui être soumise pour approbation et signature**.
- Les **périodes passées en France doivent être suivies**, de même que le **versement des indemnités prévues** ; au moment de l'inscription annuelle du doctorant, la planification des séjours et l'état des échanges doivent être arrêtés. Un récapitulatif sera transmis avec le dossier de réinscription et fourni aux secrétariats de laboratoires.
- **Les contacts avec l'encadrement** étranger doivent être permanents (avec éventuellement une participation au suivi effectué au cours de la 2^e année).

VI. Problèmes financiers rencontrés par les doctorants étrangers

Certains doctorants étrangers sont confrontés à des problèmes d'ordre pécuniaire à leur arrivée en France, pour diverses raisons :

- **Retard pris dans le circuit de l'inscription** : il est indispensable **d'anticiper la venue du doctorant**, notamment en lui fournissant toutes les informations et documents nécessaires (liste des pièces à préparer, formulaires à remplir...) ; il ne faut pas hésiter à **le mettre en relation avec des doctorants plus anciens** (système de « parrainage »). Idéalement, un service de l'Université permettant cet accompagnement serait une bonne chose.
- **Paiement des droits d'inscription** : l'inscription n'est valide qu'après enregistrement du paiement des frais. Les directeurs de thèse et les personnels des laboratoires sont bien souvent obligés d'avancer les frais d'inscription. **Il est du ressort de l'encadrement de prévenir le doctorant** sur l'aspect financier d'une inscription en université française. Des discussions ont été engagées avec les services sociaux pour proposer des solutions pour cette période délicate.
- **Retard pour le versement du premier salaire des contrats doctoraux** : le 1^{er} mois fait l'objet d'une « avance » d'un montant de 70 % environ du salaire. En fonction de la date d'inscription (2^e quinzaine de mois), ce 1^{er} versement ne peut intervenir que le mois suivant. Le service social peut temporairement apporter un soutien aux salariés de l'UFC.

Processus et concours de recrutement pour l'année 2015

Principes pour l'ensemble des concours.

- Garantir le recrutement de très bons candidats sur le plan scientifique ;
- Respecter le **principe d'un recrutement sur un emploi** : un doctorant n'est pas uniquement un « étudiant » ; il s'agit pour lui d'un premier emploi dans son parcours professionnel .
- Garantir le **principe d'un concours sur les emplois ouverts**, basé sur les dossiers et les entretiens ;
- Transparence du processus de recrutement.

Les différentes situations.

- Les contrats doctoraux établissements (UFC, UB, UTBM) ;
- Les contrats doctoraux financés ou co-financés par les collectivités (région, département, agglomération, ville)
- Les contrats doctoraux ou contrats de recherche financés sur projets de recherche (ANR, Europe, entreprise)
- Les conventions CIFRE
- Les salariés d'entreprises ou de la fonction publique (ingénieurs, cadres, enseignants)

CONTRATS DOCTORAUX «ÉTABLISSEMENT »

Processus de détermination des sujets :

- Fournir à l'ED SPIM une liste ordonnée de sujets/encadrants par département de recherche des laboratoires FEMTO-ST, Nanomédecine, LE2I, DRIVE, IRTES et OPERA : le mardi 31 mars 2015 dernier délai ;
- Les établissements communiquent le nombre de contrats doctoraux alloués à SPIM ;
- Conseil de l'ED du 3 avril 2015 : par établissement, validation d'une liste ordonnée de sujets par département de recherche. Cette liste comportera « n + 2 » sujets par département, « n » étant le nombre de contrats doctoraux alloués par l'ED au département. Ce classement est transmis aux comités de recherche des établissements pour l'UFC et l'UTBM. Pour l'UB, le comité de recherche n'intervient pas sur le choix du conseil de l'ED.
- A cette étape du processus, les laboratoires peuvent procéder à la publication des offres, en précisant toutefois « sous conditions de financement »
- Après validation par les comités de recherche, l'ED SPIM fait une publicité sur le site ABG des « n » sujets retenus et un affichage sur le site internet. Les départements de recherche et les directeurs de thèse font une publicité ciblée par le biais de leur réseau de recherche pour permettre un meilleur choix possible de candidats.

Round 1 du concours :

5 juin 2015 :

Par sujet/encadrants, **fournir à l'ED SPIM une liste ordonnée et argumentée de candidats retenus avec les dossiers.**

Les futurs directeurs de thèse devront prouver la publicité faite sur le sujet, donner la liste des candidats, ceux auditionnés (mode d'audition et dates), ainsi que ceux retenus avec les explications idoines.

Attention : les candidats retenus auront obligatoirement été auditionnés.

Les dossiers des candidats retenus devront nécessairement comporter une explication sur la bonne **adéquation du candidat avec le profil attendu**, les **notes de master** (partie théorique) avec un classement si possible, un **avis sur le déroulement du stage** de master.

15 juin 2015 :

Retour de l'ED SPIM sur les listes proposées par sujet. L'ED validera une liste ordonnée de candidats et informera les candidats au emploi.

Tous les candidats doivent confirmer du maintien ou non de leur candidature sur le poste au plus tard pour le 29 juin 2015. L'absence de réponse pour cette date sera considérée comme un abandon de la part du candidat.

Round 2 du concours :

Pour un sujet, si le premier classé décline l'emploi proposé, l'ED contacte le candidat suivant sur la liste poursuivant le concours. Une réponse est impérativement attendue **sous 3 jours ouvrés**. Le concours s'arrête lorsqu'un candidat accepte l'emploi ou lorsque la liste est épuisée.

Round 3 du concours :

Pour un sujet retenu sur les premiers rounds, la liste des candidats validés par la commission de l'ED peut être épuisée. Dans ce cas, le département de recherche peut choisir de maintenir le sujet ou de passer au sujet suivant dans la liste initiale de sujets validés par le conseil d'ED et par les commissions recherche.

Le sujet (ou le nouveau sujet) est alors (re)mis au concours avec les mêmes modalités que lors du 1^{er} round. Le timing est négocié avec l'ED avec pour base un délai d'un mois pour les étapes du round 1.

Les contacts des candidats non retenus sur les emplois pourvus seront à disposition des directeurs de thèse des emplois à pourvoir.

CONTRATS DOCTORAUX « COLLECTIVITÉS »

Concours d'affectation des contrats doctoraux « région Franche-Comté » et co-financements :

- Classement des sujets par l'ED SPIM (sur la base du classement du laboratoire) et transmission à la région ;
- Retour de la région sur les sujets retenus (généralement **fin mai pour la région Franche-Comté**) ;
- Mise au concours des sujet/encadrants dès le retour des collectivités ;
- Le déroulé du concours est le même, deux possibilités :
 - Seules les dates sont ajustées pour permettre une publicité suffisante sur le sujet
 - **On anticipe et on adopte le même planning.**

Concours d'affectation des contrats doctoraux « région UB » - dispositif JCE (Jeunes Chercheurs Entrepreneurs) :

- Appel à projets (AAP) de la région transmis aux laboratoires. Réception des réponses à l'AAP et transmission à la région ;
- Auditions organisées avec la région (une journée) et proposition d'un classement des projets/doctorants (**2^e quinzaine de juin**) ;
- Réunion d'inter-classement avec la région (c'est la région qui établit les projets/doctorants retenus avec une liste complémentaire s'il y a lieu).

Concours d'affectation des contrats doctoraux « Communauté d'Agglomérations du Grand Besançon » :

Aucune information à ce sujet pour le moment. Si l'ED SPIM obtient des financements de contrats doctoraux par la CAGB, le recrutement sera soumis aux mêmes règles de concours.

Concours d'affectation des contrats doctoraux « Pays d'Agglomérations de Montbéliard » :

Les dates sont ajustées avec l'obtention du financement, mais le recrutement est soumis aux mêmes règles de concours.

AUTRES CONCOURS

Concours d'affectation des contrats doctoraux des Labex et Collegium (SMYLE) :

- Pour le Labex, une liste ordonnée de candidats doit être transmise à l'ED dans le même timing que précédemment. Dans le cas des financements Labex, au dossier à constituer, il faut ajouter l'avis de Michel de Labachellerie. La suite du concours fait l'objet d'une gestion commune par l'ED et le secrétariat du Labex ;
- Pour le Collegium, gestion totale du recrutement par l'ED.

Concours d'affectation des contrats doctoraux ou contrats de recherches sur les projets de recherche (ANR, Europe, entreprise) :

- Les directeurs de thèse doivent prouver l'existence d'un concours de recrutement. Le choix du candidat retenu doit être expliqué et la qualité du candidat démontrée (sur dossier) ;

Cas des doctorants salariés :

- Exigence de la garantie de 20 heures par semaine pouvant être consacrées à la thèse ;
- Accord de l'employeur ;
- Programme et organisation du travail de recherche précisés et signés par le doctorant et les encadrants.

Demandes de contrats doctoraux – Financement région Franche-Comté – Liste ordonnée transmise par l'ED à la région suite à l'accord du conseil (round 1) :

Clt ED SPIM	Clt ED SPIM demande UFC	Clt ED SPIM demande UTBM	Établiss. d'inscrip.	Thèse associée à un projet déposé à	Département de recherche	Encadrants			SUJETS	Commentaires
1	1		UFC	ENSMM	FEMTO-ST/TF	R. Boudot	V. Giordano		Étude de cellules et microcellules à matériaux anti-relaxants de nouvelle génération pour horloges et magnétomètres atomiques compacts et miniatures.	
2	2		UFC	ENSMM	FEMTO-ST/AS2M	C. Clévy	P. Lutz	N. Courjal	Manipulation et assemblage robotisé 3D in situ MEB de nano-lamelles pour la réalisation de structures nanophotoniques	
3		1	UTBM	UTBM	IRTES/SET	S. Galland			Modélisation et simulation multi-niveaux des mobilités et dynamiques de déplacement à large-échelle	
4	3		UFC	UFC	FEMTO-ST/DISC	A. Mostefaoui			Approche intégrée de contrôle de réseaux de capteurs multimédias appliquée à la gestion des stationnements	
5	4		UFC	UFC	FEMTO-ST/OPTIQUE	K. Phan Huy	J.C. Beugnot	T. Sylvestre	Étude et applications des microfils opto-acoustiques pour les télécommunications et l'environnement	
6		2	UTBM	UTBM	IRTES/LERMPS	P. Briois	L. Combemale	F. Gao	Élaboration et modélisation d'une cellule IT-SOFC de grande taille par des techniques de traitement de surface	
7	5		UFC	UFC	FEMTO-ST/ENERGIE-MN2S	F. Lanzetta	M. de Labacherie		Réalisation et caractérisation d'un micro-moteur Stirling pour la conversion d'énergie à basse température.	
8	6		UFC	UFC	FEMTO-ST/MN2S-OPTIQUE	T. Leblois	A. Bartaszyte		Matrice de biocapteurs GaAs-ZnO pour le dosage d'entités biologiques	
9		3	UTBM	UTBM	IRTES/SET	F. Gechter	C. Chapelle	A.J.I ABBAS-TURKI	Algorithmes pour le contrôle de drones en formation avec un ratio homme/machine faible: application à la surveillance de sites agricoles et industriels	

10	7		UFC	UFC	FEMTO-ST/MEC'APPLI	G. Chevallier	E. Jacquet	R. Ramanah	Étude biomécanique des stratégies de correction chirurgicale du prolapsus chez la femme	
11	8		UFC	UFC	FEMTO-ST/DISC-AS2M	L. Philippe	J.M. Nicod		Optimisation de l'interdépendance production-consommation d'énergie dans les centres de calcul, pour minimiser l'utilisation d'énergies non renouvelables	
12		4	UTBM	UTBM	IRTES/M3M	M. Domaszewski	D. Chamoret		Optimisation métaheuristique pour l'aide à la conception de matériaux innovants	
13		5	UTBM	UTBM	IRTES/SET	O. Grunder	A. El Hajjam		Contribution à l'Optimisation de L'organisation des structures de soins pour l'hospitalisation a domicile	
14		6	UTBM	UTBM	IRTES/M3M	F. Demolly	S. Gomes		Modèle, méthode et outil pour une ingénierie spatio-temporelle du couple produit-process : application à l'ingénierie du produit et de son processus de fabrication additive	
15		7	UTBM	UTBM	IRTES/SET	V. Hilaire	N. Gaud		Simulation et contrôle de SmartBuilding	
16		8	UTBM	UTBM	IRTES/SET	Jean-Claude Sagot			Conception d'outils à main respectueux de la santé : apport des matériaux composites	
Défav.		Défav.	UTBM	UTBM	IRTES/M3M	N. Lebaal			Optimisation numérique à base de connaissance orienté produit/procédé/matériau (OC-PPM)	Défav. pour absence de directeur de thèse HDR
Défav.		Défav.	UTBM	UTBM	IRTES/SET	Abdellah El Moudni	Mahjoub Dridi		Estimation de la capacité des réseaux routiers et affectation dynamique	Défav. suite aux décisions UTBM sur les abandons de thèse sur CD
Défav.		Défav.	UTBM	UTBM	IRTES/SET	Abderrafiaa Koukam			Système de cartographie dynamique temps réel	Défav. suite aux décisions UTBM sur les abandons de thèse sur CD

Demands de co-financements région Franche-Comté – Liste ordonnée transmise par l'ED à la région suite à l'accord du conseil (round par email) :

Avis ED SPIM	Départ.recherche	Sujet	Directeurs - encadrants	Lieu de thèse 1	Lieu de thèse 2
Très Favorable	FEMTO-ST MECAPPLI	Etude des propriétés thermomécaniques des verres métalliques : Application à la compression à chaud sur matériaux nanostructurés	JC GELIN (PU) ENSMM	UFC/Institut FEMTO-ST/Département méca'appli	CNRS
Très favorable	FEMTO-ST MN2S	Hétérostructures épitaxiées LiNbO3/électrode/substrat pour les filtres RF à ultra-large bande et haute-fréquence à base d'ondes élastiques de volume	Ausrine Bartaszyte (MCF HDR) , Thomas Baron (IR), Valentina Plausinaitiene (Assoc. Prof. at Faculty of Chemistry/Vilnius University)	UFC/Institut FEMTO-ST/Départements MN2S et Temps-Fréquence	Université de Vilnius/Faculté de Chimie (Lituanie)
Très Favorable	FEMTO-ST ENERGIE	Stratégies de commande tolérantes aux fautes – Applications aux systèmes PEMFC	Marie-Cécile Péra (PU), Nadia Steiner (MCF)	FC LAB / FEMTO-ST à Belfort	Laboratoire LE2P Saint-Denis de la Réunion Région ILE DE LA REUNION
Très Favorable	FEMTO-ST OPTIQUE	Collegium SMYLE - Etude et applications des microfibres optiques pour les télécommunications et l'environnement	THIBAUT Sylvestre (CR HDR)	FEMTO ST/COLLEGIUM SMYLE	CNRS
Très Favorable	FEMTO-ST DISC	Réseaux de capteurs corporels : Acquisition, traitement et fusion de données.	Raphaël Couturier (PU) Abdallah Makhoul (MCF)	Université de Franche-Comté, IUT de Belfort-Montbéliard	UNIV ANTONINE LIBAN
Très Favorable	FEMTO-ST AS2M	Collegium SMYLE - Controlled dielectrophoresis for cell sorting in microfluidics	Michaël Gauthier (DR CNRS) Aude Boloïon (CR CNRS)	FEMTO ST/EPFL COLLEGIUM SMYLE	UFC
Très Favorable	FEMTO-ST / TF	Mesures du bruit propre de résonateurs MEMS	STHAL Fabrice (PU)	FEMTO ST TF	CNES
Très Favorable	FEMTO-ST MECAPPLI	Composites périodique fonctionnels poreux pour l'absorption vibro-acoustique large bande	Morvan Ouisse (PU) et Nouredine Atalla (PU à Sherbrooke, Canada)	UFC/Institut FEMTO-ST/Département méca'appli	UNIV SHERBROOKE CANADA
Très Favorable	FEMTO-ST ENERGIE	Développement d'outils prédictifs guidés données pour le pronostic de l'état de santé d'une pile à combustible PEMFC en conditions extrêmes (milieu tropical humide et hiver rigoureux)	Daniel Hissel (PU), Samir Jemeï (MCF), Rafael Gouriveau (MCF), Nouredine Zerhouni (PU)	FC LAB / FEMTO-ST à Belfort	Laboratoire LE2P Saint-Denis de la Réunion Région ILE DE LA REUNION
Très Favorable	FEMTO-ST AS2M	Suivi des déformations des tissus mous par imagerie OCT et échographique	Alexandre Krupa (CR-HDR INRIA, équipe Lagadic, INRIA Rennes-Bretagne Atlantique) Brahim Tamadazte (CR-CNRS), et Nicolas Andreff, Prof. (PU)	FEMTO-ST/AS2M	INRIA Région BRETAGNE
Très Favorable	FEMTO-ST MECAPPLI	Étude biomécanique des stratégies de correction chirurgicale du prolapsus chez la femme	Gaël Chevallier (PU) Emmanuelle Jacquet (MCF HDR) Rajeev RAMANAH (PU - CHU Besançon)	UFC/Institut FEMTO-ST/Département méca'appli	Université d'Oviedo Espagne
Très Favorable	IRTES / M3M	Etude des Liens entre les performances de composants de pile à combustible PEM et leurs comportements à l'intérieur de la pile observés en fonctionnement (Projet ELICOP)	Yann Meyer (MCF), Denis Candusso (CR HDR Ifftar)	IRTES M3M	

Formation

Plan individuel de formation (PIF) :

- De nombreux (PIF) sont signés par les directeurs de thèse alors qu'ils sont encore mal remplis (et mal compris).
Il est demandé aux encadrants de porter une meilleure attention à ce volet des thèses préparées par les doctorants. La formation fait partie intégrante du cursus d'un doctorant et doit lui permettre de préparer dans des conditions optimum son insertion post-doctorat.
- La gestion des PIF représente une charge de travail « laborieuse » et ne s'avère pas dynamique. De plus, leur validation en fin de thèse n'est pas validée, sauf à l'UTBM.

Actions à mener :

- Nécessité d'information auprès des encadrants, à l'occasion d'assemblées générales des laboratoires par exemple ;
- Traitement du PIF à l'occasion des auditions de 2^e année ;
- Quid de l'informatisation et de la reprise des travaux initiés en 2014 par la Junior Entreprise de l'UTBM. L'expression du besoin a été mal comprise l'année dernière par les services de l'UFC et reste un projet.

Sur les formations proposées :

- Cette année, le suivi des inscriptions et de la participation aux cours « sciences » et « mutualisés UFC » effectué par Samuel AMEt est très satisfaisant. En revanche, une difficulté persiste pour le suivi des cours suivis en Bourgogne (cours de la mission doctorale).
- L'ED affiche sa volonté de relancer l'échange international sur les formations :
 - Transformation du volume horaire en ECTS
 - Échange de cours avec l'EPFL et l'Université de Neuchatel : discussion à reprendre
 - Favoriser l'échange de cours communs avec le Collegium SMYLE
- Accès des doctorants aux formations proposées par le réseau REDOC SPI (<http://www.redoc-spi.fr/>)
- Travaux à venir de la commission formation :
 - Appel pour la partie « boîte à outils » de la carte de formation
 - Échanges de cours avec l'EPFL
 - Exploitation des enquêtes sur les cours sciences.

Formations « sciences » de l'ED SPIM :

		Intervenants	Lieu	Dates	Places dispo.	Nbr inscrits	Participants 2013-2014
COMPUTER SCIENCE							
CCBD	Cloud computing in the context of Big Data	Ana Roxin Christophe Nicolle	Dijon	Mai ou juin 2015 (à confirmer)	24		15
WOD	The Web of data: from WWW to GGG	Ana Roxin	Dijon	Début juin 2015 (à confirmer)	24		18
MM	Deterministic Mathematical Morphology	Tadeusz Sliwa	Auxerre ou Dijon	Dates à confirmer	14		Non prog.
MLTA	Machine Learning – Theory and Algoritm	Fabrice Lauri	Belfort	24 et 25 novembre 2014	8 à 15	26	39
MATERIALS							
PAAM	PVD processes for advanced architected materials	Alain Billard Nicolas Martin Christophe Rousselot Pascal Briois	Montbéliard	05 et 06 février 2015	8 à 16	6	Non prog.
TSF	Thermal spray fundamentals	Ghislain Montavon Liao Hanlin	Sévenans	22 et 23 janvier 2015	8 à 20	28	Non prog.
HYPMAT	Hyperelastic materials	François Peyraut	Sévenans	11 et 12 décembre 2014	8 à 16	31	16
MECHANICS							
V&V	Verification and validation of simulations	Scott Cogan Emmanuel Foltête Morvan Ouisse	Besançon	De 14 à 18h : 20 au 22 avril 2015 11, 25 et 29 mai 2015	8 à 20	6	27
SMA	Shape memory allows behavior	Christian LExcellent	Besançon	Avril ou mai 2015 (à confirmer)	20		6
OPTICS							
MRLP	Modes and resonances in linear physics	Philippe Boyer Nadège Courjal Thierry Grosjean	Besançon	21 et 22 mai 2015	8 à 28	7	8
ANSD	Applied nonlinear and stochastic dynamics	Yanne Chembo Laurent Larger	Besançon	19 et 20 mars 2015	8 à 20	5	14
POIDS	Plasmas and optics of intense fields	François Courvoisier John Dudley	Besançon	mardi 17 février 2015	8 à 40	6	Non prog.

		Thibaut Sylvestre					
NP	Nonlinear Photonics	Jean-Charles Beugnot Matthieu Chauvet Gil Fanjoux	Besançon	29 et 30 janvier 2015	8 à 20	12	Non prog.
PHYSICS							
FASO	Frequency and amplitude stability in oscillators from RF/microwaves to optics	Enrico Rubiola		18 au 20 février 2015	/	5	14
QUANT	Quantum mechanics of the 21st century: from foundations to real world applications	Michel Planat	Besançon	16 et 17 mars 2015	8 à 20	6	8
PhysA	Physical acoustics: acoustic and elastic waves	Vincent Laude	Besançon	17 et 24 avril 2015	8 à 20	7	11
ELECTRONICS							
GHAAM	Green's function and Hamilton's principles Applied to the Modelling of MEMS	Bernard Dulmet	Besançon	6 et 24 février 2015	8 à 20	6	Non prog.
EISE	Electrical Instruments for Science and Engineering	Enrico Rubiola	Besançon	Envisagé au programme 2015-2016			
CONTROL SYSTEMS							
PHCS	Introduction to port-Hamiltonian control systems	Hector Ramirez	Besançon	18 au 20 mars 2015	8 à 28	8	Non prog.

Auditions des doctorants en 2^e année de thèse :

Labo ou départements de recherche	Nbre de doctorants à auditionner	Organisateur local	Membre extérieur (représentant ED)	Dates auditions
MN2S	3	S. Euphrasie	F. Lanzetta	
OPTIQUE	7	H. Maillotte	O. Laligant	31 mars 2015
MEC'APPLI 1	15	N. Boudeau	F. Peyraut	
MEC'APPLI 2			S. Fontaine	
TEMPS FREQUENCE	6	E. Bigler	F. Marzani	18 mars 2015
AS2M	9	M. Dulmet / N. Piat	E. Bourennane	
DISC 1	15	H. Mountassir	M.C. Pera	
DISC 2			M.A. Manier	
ENERGIE	8	F. Lanzetta / M.C. Pera	C. Langlade	
Nanomédecine	2	T. Gharbi	P. Lutz	
SET 1	15	F. Gechter	F. Bouquet	
SET 2			M. Dulmet	
LERMPS	7	C. Langlade	N. Boudeau	12 février 2015
M3M	10	F. Peyraut	E. Lantz	
OPERA	3	M.A. Manier	J-M. Nicod	17 mars 2015
LE2I 1	22	E. Bourennane / F. Marzani / O. Laligant	B. Dulmet	
LE2I 2			F. Gechter	
LE2I 3			N. Piat	
DRIVE	2	S. Fontaine	E. Foltête	

Calendrier :

- **06/02/2015** : dates des auditions fixées ; **les auditions doivent se dérouler avant le 17 avril 2015**
- **Fin avril** : envoi à l'ED SPIM des rapports sur les auditions par les représentants de l'ED
- **Mai** : réunion / bilan des représentants de l'ED et prises de décisions
- **Juin** : retour d'informations vers les doctorants

Projet de réalisation d'un livret d'accueil :

Il existe une réelle volonté émanant des doctorants de mener ce projet à terme : **une équipe est à constituer.**

Ce fascicule « **tout pour bien démarrer sa thèse** » s'articulerait autour des thèmes suivants :

- Procédures administratives (inscription et ré-inscription, avenant enseignement, ...)
- La formation : le PIF, les formations disponibles ...
- Les contacts utiles : internes à l'établissement, administrations diverses...

INFORMATION :

- Concours international « ma thèse en 180 secondes », soutenu par le CNRS et la CPU :

La finale régionale se tiendra à Besançon le vendredi 17 avril 2015 lors de la cérémonie en l'honneur des docteurs 2014. Les doctorants et jeunes docteurs de Bourgogne – Franche-Comté peuvent candidater jusqu'au 15 mars 2015, soit en envoyant leur propre vidéo de 3 mn, soit en participant aux formations préliminaires qui se concluront par une captation vidéo.

(<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/recherche/ecoles-doctorales---universite-de-franche-comte-142.html>)

:

La réunion du conseil s'est achevée à 18h00.
La prochaine séance est fixée au vendredi 3 avril 2015 à 9h00.